

PAR LA POSTE ET PAR COURRIEL

Le 20 février 2014

Deepak Chopra
Président-directeur général
Société canadienne des postes
2701, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0B1

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 17 février, qui fait suite à celle du STTP dans laquelle nous vous demandions une copie de l'étude sur les services bancaires que Postes Canada a réalisée sur une période de quatre ans. Curieusement, votre lettre ne fait aucune mention de cette vaste étude ni ne répond à notre demande pour en obtenir la version intégrale. Vous reconnaissiez simplement que la Société a examiné la prestation de services bancaires et indiquez que l'ajout de tels services ne serait pas un bon choix pour Postes Canada.

J'aimerais toutefois marquer mon désaccord avec certains des faits et des raisons que vous invoquez pour justifier le rejet de cette option.

Vous dites que les administrations postales qui ont fondé des entreprises prospères de services financiers développent leurs compétences en la matière depuis des décennies. S'il est vrai qu'un certain nombre d'administrations postales assurent depuis longtemps la prestation de services financiers et bancaires de base (comme le faisait le Canada), la plupart n'ont commencé à élargir leur offre de services que depuis les quinze dernières années. La poste italienne et la poste suisse, par exemple, n'ont réellement investi le marché des services financiers qu'à la fin des années 1990. La France a suivi en 2006. Le Royaume-Uni vient tout juste de faire son entrée dans le marché des comptes courants.

Vous dites aussi qu'il serait peu judicieux de se lancer dans un secteur dans lequel nous avons peu d'expérience. C'est justement la raison pour laquelle bon nombre d'administrations postales ont établi des partenariats avec des établissements financiers.

Vous laissez également entendre que Postes Canada ne pourrait probablement pas faire concurrence aux banques nationales qui jouissent d'un niveau élevé de confiance et de satisfaction de la part de leurs clients. Vous n'êtes pas sans savoir que les services financiers de Canadian Tire et du Choix du Président livrent concurrence aux banques nationales. Nous croyons qu'une institution aussi crédible que Postes Canada serait accueillie à bras ouverts dans le secteur des services bancaires, comme le démontrent d'ailleurs des sondages.

Par exemple, selon un sondage réalisé en 2013 par la firme Stratcom, près de deux répondants sur trois (63 %) se disent favorables à la prestation de nouveaux services lucratifs dans les bureaux de poste, y compris des services financiers comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires.

Enfin, si la banque postale n'est pas, comme vous dites, une bonne idée, pourquoi alors l'étude de Postes Canada indique-t-elle qu'elle « serait une stratégie gagnante »? De même, pourquoi Postes Canada refuse-t-elle de rendre publique la majeure partie de l'étude?

Si Postes Canada n'a rien à cacher, elle devrait nous remettre l'étude dans son intégralité. Nous croyons que la divulgation de ce document serait, à ce moment-ci, dans l'intérêt de tout le monde.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Gayle Bossenberry
1^{re} vice-présidente nationale
STTP

c.c. : Comité exécutif national
Comités exécutifs régionaux
Permanentes et permanents syndicaux nationaux
Permanentes et permanents syndicaux régionaux
Spécialistes, STTP
Sections locales du STTP
Lisa Raitt, ministre d'État aux Transports
Olivia Chow, députée
David McGuinty, député
André Bellavance, député
Elizabeth May, chef du Parti vert

/bk sepb 225 ab/scfp 1979